



ORIENTATION / AFFECTATION

publié le 09/04/2021

Descriptif :

A l'attention des parents de 3èmes

Madame, Monsieur,

Vous avez accusé réception dans les Téléservices ORIENTATION de l'avis des conseils de classe pour la phase provisoire des voeux d'orientation post 3e. Si cela n'est pas encore fait, je vous invite à le faire au plus vite. Nous avons eu des dysfonctionnements sur tous les services du rectorat le jeudi 8 avril après midi mais les soucis semblent être résolus.

Je vous informe que vous devez d'ores et déjà rechercher sur le site public des TS affectation :

<http://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/> la liste des formations générales et/ou professionnelles qui intéressent vos enfants et les lieux de formation.

Ce mode de consultation est opérationnel dès à présent et ce jusqu'au 09/05.

Du 10/05 au 31/05, il faudra saisir vos demandes sur les Téléservices AFFECTATION

Les résultats seront consultables ensuite à partir du 30/06 ; vous procéderez alors début juillet à l'inscription de votre enfant dans l'établissement dans lequel il aura été affecté par les services académiques.

Seule, cette inscription début juillet validera la place de votre enfant.

Vous remerciant de votre compréhension et restant à votre entière disposition,

F. Mérour,
Principale